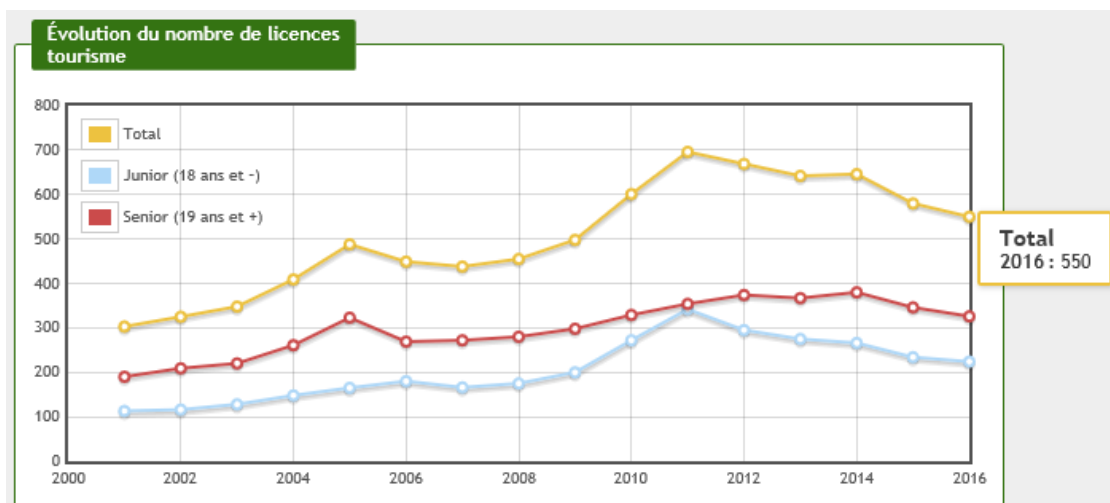
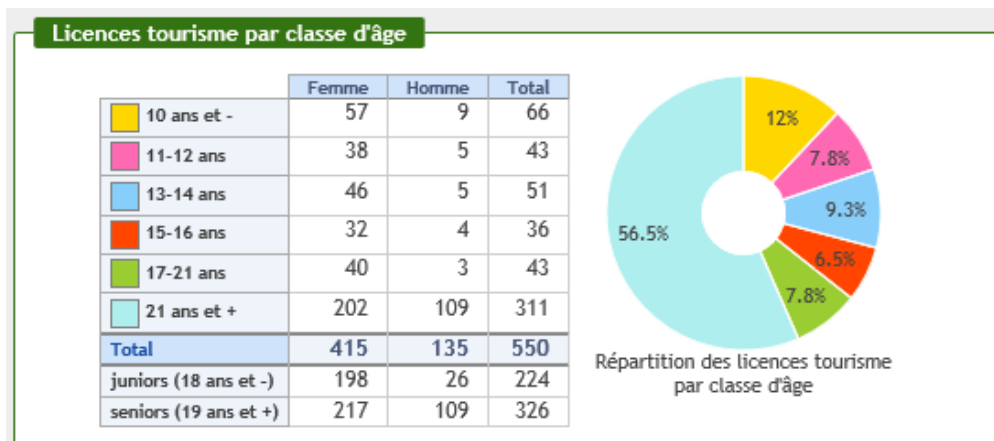


# ASSEMBLEE GENERALE DU CDTE DES LANDES

## Rapport moral 2015-2016

### ➤ Les licenciés :

- Pour la deuxième année consécutive, le nombre de licenciés, qui avait régulièrement progressé depuis 2000, continue de baisser.
- Les tragiques événements qui se sont déroulés en 2015, les rythmes scolaires généralisés depuis la rentrée, le changement de taux de TVA, le mal-être général français, tout cela favorise une morosité grandissante. Le nombre de licenciés dans notre sport et plus particulièrement dans notre discipline a très fortement diminué et est passé successivement de 646 licences pour 2014 à 580 en 2015 et 550 en 2016.



➤ **LES RALLYES :**

- Les associations locales, cavaliers de Gabas, Eldorado et cavaliers du Bas-Armagnac ont organisé une vingtaine de rallyes. Quelques professionnels du tourisme équestre ou autres associations, type comité des fêtes, ont eux aussi participé au développement de notre activité.

➤ **EQUILANDES :**

- Les 19 et 20 juin, c'était la septième édition d'EQUILANDES organisée à la FERME LES OLIVIERS à HAGETMAU.  
Ambiance habituelle de convivialité : approche à cheval, circuits sur place, soirée animée sous le manège et une météo qui s'est à peu près maintenue, tout cela a concouru à la réussite de la rencontre.

➤ **LES ACTIONS DU CDTE :**

- Le CDTE fait partie intégrale de la vie locale et nous participons à différentes commissions au conseil départemental, et sommes adhérents à d'autres comités départementaux.

➤ **LES ITINERAIRES :**

- Nous conservons nos relations privilégiées avec le parc naturel régional des Landes de Gascogne et verrons peut-être, enfin, le circuit équestre dans le parc mais il faudra veiller à respecter et faire respecter les consignes de circulation en forêt sur les chemins. Des contacts ont été repris avec les mairies concernées et le projet semble une fois de plus en bonne voie de réalisation.
- Le circuit dans les forêts domaniales de Mimizan et St-Julien-en-Born est quasiment terminé et pourra être mis à disposition des pratiquants très prochainement.
- Le projet du sentier le long de l'Adour sur lequel travaille le Syndicat du Moyen Adour Landais avance par section et sera ouvert sur sa totalité en 2019.  
Le premier tronçon Candresse – Dax a été inauguré à la fin de l'été. Une attention doit être apportée à la construction des ouvrages qui ne sont pas accessibles aux chevaux (ex. : la passerelle de Candresse prévue uniquement pour les piétons, posée sur un fossé qui devra être aménagé si on veut le rendre franchissable).